



**SANTEPREV**  
SANTÉ | FORMATION | PRÉVENTION

# CATALOGUE FORMATIONS

## 2021



# SOMMAIRE

## SECOURISME

Secouriste sauveteur du travail	<a href="#">Page 08</a>
Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Compétences	<a href="#">Page 09</a>
Initiation au Défibrillateur Automatisé externe	<a href="#">Page 10</a>
Gestes de Premiers Secours	<a href="#">Page 11</a>

## Sécurité Incendie

Équipier de Première Intervention	Page 12
Équipier d'évacuation	Page 13
Exercice d'évacuation	Page 14

## Management Santé et Sécurité

Membres de la CSSCT du CSE	Établissement de moins de 300 salariés	Page 15
Membres de la CSSCT du CSE	Établissement de plus de 300 salariés	Page 18
Formation à réalisation du DUERP		Page 22
Référent Santé & Sécurité		Page 24
Équipement de Protection Individuelle		Page 27

# SOMMAIRE

## Prévention des Risques Professionnels

Prévention des Troubles Musculo-Squelétique		Page 28
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique	Secteur Sanitaire et Social	Page 31
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Maintien et Actualisation des Compétences	Secteur Sanitaire et Social	Page 33
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique	Secteur Industrie, BTP, Commerce, Activités de bureau	Page 35
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Maintien et Actualisation des Compétences	Secteur Industrie, BTP, Commerce, Activités de bureau	Page 37

## Risques Technologiques

Prévention des risques Chimique	Page 39
---------------------------------	---------

## Habilitations

AIPR Opérateur	Page 40
AIPR Encadrant	Page 41
AIPR Concepteur	Page 42
Habilitation Électrique	Page 43

# Notre histoire

- Après une expérience de secouriste dans les équipes de la croix rouge à Marseille, puis l'IFSI la Capelette pour devenir Infirmier.
  - 4 ans dans un service de réanimation, puis centre de dialyse et en bloc opératoire.
  - Une expérience comme Infirmier rapatrieur et sapeur pompier où j'ai acquis une expérience de terrain et d'urgence.
  - 13 ans d'infirmier libéral.
  - de 2009 à 2016 infirmier urgentiste et HSE sur des chantiers du BTP m'ont permis d'acquérir une expérience dans la santé et la sécurité au travail mais aussi la gestion des produits chimiques.
  - 2017 et 2018 passage des certifications de formateur SST - PRAP - Incendie - CSE.
  - 2019 Création de la société SANTEPREV organisme de formation spécialisé dans la santé et la sécurité au travail.
  - 2020 Reconnaissance en qualité d'IPRP
  - 2020 La société est DATADOCKÉ
- 
- Basé à MARTIGUES dans les Bouches du Rhône, Santeprev intervient dans tout le grand SUD



# NOTRE MISSION

SANTEPREV est spécialisée en santé au travail.

Pour répondre aux besoins des services de santé au travail, tous les formateurs sont recrutés en fonction de leur expertise, de leur expérience dans le domaine de la santé au travail et des risques professionnels ainsi que de leurs compétences pédagogiques.

Prévention des risques professionnels, amélioration des conditions de travail, préservation de la santé des travailleurs, maintien en emploi, bien-être au travail, exercice en équipe, réglementation... constituent le cœur des formations dispensées. Contribuer à une meilleure prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail au sein des entreprises publiques et privées de tous secteurs d'activité.

Nos formateurs et consultants spécialisés interviennent partout en France dans le cadre de formations et de prestations d'accompagnement en santé et sécurité au travail. À travers ce catalogue, découvrez nos multiples domaines d'expertise et les solutions que nous mettons à votre disposition pour faciliter et optimiser l'impact de vos démarches de prévention.



IPRP enregistré auprès de la DDRETS PACA sous le N° : 2020-08-13-043.  
Membre du réseau IPRP France (<https://reseau-iprp-france.fr>)



Organisme de formation référencé au DATADOCK

# FORMATIONS

SANTEPREV vous accueillera dans ses locaux, tous sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

TOUTES NOS FORMATIONS PEUVENT ACCUEILLIR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

POUR NOUS PERMETTRE DE VOUS RECEVOIR DANS LES MEILLEURS CONDITIONS CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP QUI SAURA APPORTER UNE SOLUTION.

[contact-prevention@santeprev.fr](mailto:contact-prevention@santeprev.fr)

SANTEPREV avec l'AGEFIPH PACA vous aidera et vous suivra dans votre parcours de formation.



IPRP enregistré auprès de la DDRETS PACA sous le N° : 2020-08-13-043.  
Membre du réseau IPRP France (<https://reseau-iprp-france.fr>)



Organisme de formation référencé au DATADOCK

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Formation  
Certifiante



**Prérequis**  
Maîtrise écrite et  
orale de la  
langue française



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
2 jours  
14 heures



**Tarifs**  
Inter : 150 € / Stagiaire  
Intra : 1400 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.

Être capable de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

### PROGRAMME

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

### Public

L'ensemble du personnel

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, L4121-2, R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail  
Document de référence de l'INRS

### ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail  
Attestation de fin de formation

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

### INTERVENANT

Formateur SST certifié INRS

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## Maintien et Actualisation des Compétences



Formation  
Certifiante



**Prérequis**  
Maîtrise écrite et  
orale de la  
langue française



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
1 jour  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 80 € / Stagiaire  
Intra : 600 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Réactualiser les compétences du SST, selon le référentiel de la formation initiale
- Répondre aux recommandations du réseau prévention

#### PROGRAMME

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

#### Public

Tout public en entreprise ayant suivi une formation initiale SST

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, L4121-2, R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail  
Document de référence de l'INRS

#### ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail  
Attestation de fin de formation

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

#### INTERVENANT

Formateur SST certifié INRS

# INITIATION DÉFIBRILATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE



Attestation



**Prérequis**

Aucun



**Effectifs**

4 à 10 personnes



**Durée**

2 heures



**Tarifs**

Inter : 35 € / Stagiaire

Intra : 300 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de reconnaître un arrêt cardiaque
- Être capable de pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire
- Savoir mettre en place un Défibrillateur Automatisé Externe

### PROGRAMME

- Rappel du cadre légal
- L'arrêt cardio respiratoire
- Le message d'alerte efficace
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) pour la mise en œuvre du massage cardiaque.
- Pose d'un défibrillateur automatisé externe

### Public

L'ensemble du personnel

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

2 heures tous les ans

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret n° 2007-705 du 04/05/2007

Arrêté du 16/07/2010

Arrêté du 16/11/2011

Décret n° 2018-1186 du 19/12/2018

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique

### INTERVENANT

Formateur SST certifié INRS

# GESTES QUI SAUVENT



Attestation



**Prérequis**

Aucun



**Effectifs**

4 à 10 personnes



**Durée**

3 heures



**Tarifs**

Inter : 25 € / Stagiaire

Intra : 300 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de protéger, Alerter et Secourir
- Être capable de reconnaître un saignement.
- Être capable de reconnaître un arrêt cardiaque.
- Être capable de reconnaître un personne inconsciente.
- Être capable d'appliquer les bons gestes.

### PROGRAMME

- Rappel du cadre légal
- Le message d'alerte efficace
- Le saignement abondant
- La victime inconsciente et mise en PLS
- Les positions d'attente
- L'arrêt cardio respiratoire
- La mise en œuvre du massage cardiaque.
- Pose d'un défibrillateur automatisé externe

### Public

L'ensemble du personnel

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret n° 2007-705 du 04/05/2007

Arrêté du 16/07/2010

Décret n° 2018-1186 du 19/12/2018

Arrêté du 30 juin 2017

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation « Gestes Qui Sauvent »

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique

### INTERVENANT

Formateur SST certifié INRS ou personnel soignant

# ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION



Attestation individuelle de formation



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
3,5 heures



**Tarifs**  
Inter : 150 € /  
Stagiaire  
Intra : 400 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au personnel désigné comme Équipier de Première Intervention, d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie. (Extincteurs ou RIA)

### PROGRAMME

- Être capable d'identifier les notions élémentaires de naissance et de propagation d'un incendie.
- Être capable d'utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention.
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.
- Être capable d'adopter au quotidien un comportement préventif face au risque incendie en mettant en application les bonnes pratiques de prévention du risque incendie.
- Pratique et utilisation des extincteurs et/ou RIA sur feu simulé.

### MATÉRIEL UTILISÉ

Extincteurs de formation : Eau pulvérisée et CO<sup>2</sup>  
Générateurs de flammes à gaz

### Public

L'ensemble du personnel

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

3 heures 30 tous les 12 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4227-28 et suivants du Code du travail  
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)  
Document de référence de l'INRS

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation  
Livret apprenant

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

QCM et évaluation pratique

### INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie

# ÉQUIPIER D'ÉVACUATION



Attestation individuelle  
de formation



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
3 heures



**Tarifs**  
Inter : 150 € /  
Stagiaire  
Intra : 400 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de diriger efficacement et en sécurité une évacuation des locaux.
- Connaître les différents acteurs de la lutte contre l'incendie.

### PROGRAMME

- Les notions élémentaires de naissance et de propagation d'un incendie.
- Connaissance des consignes de sécurité
- Reconnaissance des cheminements pour l'évacuation et points de rassemblement.
- Rôle du guide file et serre file
- Définition des procédures d'évacuation de l'entreprise
- Simulation de début d'incendie et d'évacuation

### MATÉRIEL UTILISÉ

Générateurs de fumée (Fumée froide)  
Simulateur de feu (Lumières)

### Public

L'ensemble du personnel

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

3 heures tous les 12 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4227-28 et suivants du Code du travail  
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)  
Document de référence de l'INRS

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation  
Livret apprenant

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

QCM et évaluation pratique

### INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie

# EXERCICE D'ÉVACUATION



## Prérequis

Aucun



## Effectifs

Tout le personnel



## Durée

1 heures



## Tarifs

Intra : 250 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Evaluer le comportement du personnel
- Evaluer l'organisation de l'évacuation
- Proposer d'éventuelles des pistes d'améliorations

### PROGRAMME

- Enfumage d'un ou plusieurs locaux en fumée froide (Si possible)
- Déclenchement du signal d'alarme
- Réalisation de l'évacuation
- Simulation d'alerte des services de secours
- Contrôle utilisation SSi (Si présent)
- Prise de contact avec les différents responsables
- Evaluation de l'exercice et propositions d'améliorations

### MATÉRIEL UTILISÉ

Générateurs de fumée (Fumée froide)  
Simulateur de feu (Lumières)

### Public

L'ensemble du personnel

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 heures tous les 12 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4227-28 et suivants du Code du travail  
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)  
Document de référence de l'INRS

### ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une rapport d'exercice

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique

### INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie

## FORMATION CSE mois de 300 salariés

### Modalités pédagogiques

**Durée** : 3 jours

**Horaires** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Lieu** : Voir convention

**Participants** : 2 mini – 10 max, (en intra minimum 4 personnes)

**Dates** : A la convenance du client

### Présentation de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre aux membres du Comité Social et Économique ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leurs mandats, conformément la réglementation.

### Objectifs de fin de formation

- Être capable de définir les missions et les prérogatives des membres CSE en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations dans sa mission du SCE
- S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques
- S'approprier les méthodes d'analyse des accidents et des incidents par la méthode de l'arbre des causes
- S'approprier les méthodes et les outils pour l'efficacité de sa mission
- Construire son argumentaire pour convaincre de la mise en place des solutions
- Devenir acteur de la démarche de prévention de son entreprise en proposant et conduisant des actions d'amélioration

### Public visé et Prérequis

Public visé :

Membres du CSE

Dirigeants et service RH

Prérequis :

Aucuns

## Programme de formation

### ***.1 La composition du comité social et économique***

- Les atouts et spécificités du CSE dans l'entreprise
- Les principales différences par rapports aux anciennes instances
- Le bureau du CSE
- Les missions, le fonctionnement et la composition, du CSSCT

### ***2. Le rôle des membres du CSE***

- La nuance entre réclamation et revendication
- La présentation des réclamations à l'employeur
- Le droit d'alerte
- Les relations avec l'inspecteur du travail
- La préparation des réunions
- Le déroulement des réunions
- Les comptes rendus

### ***3. Le rôle dans la prévention***

- Les enjeux juridique, financier et sociétal de la prévention
- Organisation de la prévention
- Les acteurs de la prévention par catégorie
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les indicateurs de la santé et la sécurité au travail
  - Taux, Indices de fréquence et de gravité
- L'impact des AT MP sur l'organisation de l'entreprise ou de l'établissement
- Les interlocuteurs de la sécurité
- Situation du danger grave et imminent : définition et procédure
- Méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes
  - Le recueil, la construction, l'analyse
- Méthode d'évaluation des risques et mise à jour du document unique
- Etude de cas : Evaluation des risques, visite et audit sécurité
- Méthodes et outils de communication pour l'amélioration de la sécurité.

#### **4. Les moyens des élus du CSE**

- Les locaux
- La libre circulation
- L'accès au document unique de prévention des risques et aux registres de l'entreprise
- Les heures de délégation
- Les outils de communication
- Le statut de salarié protégé

#### **5. Le fonctionnement pratique du CSE**

- Les réunions préparatoires
- Les séances du comité
- Les ordres du jour
- La rédaction des PV
- Le délit d'entrave
- Le règlement intérieur du CSE

### **Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**

**Moyens pédagogiques :** L'ensemble de la formation alternera théorie et mise en application immédiate. Le formateur utilisera les documents et les outils internes de l'entreprise et proposera des axes d'amélioration. Cet élément permet de mettre en œuvre une formation très opérationnelle et facilite l'appropriation des savoirs pour le stagiaire.

**Moyens techniques :** Salle de formation équipée de tables et chaises, connexion internet et vidéo projecteur, paperboard.

### **Moyens d'encadrement**

Formateur CSE et spécialisé en Santé et Sécurité au Travail.

### **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Questionnaire de connaissance
- Évaluation sommative au cours des différents ateliers

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

## FORMATION CSE Plus de 300 salariés

### Modalités pédagogiques

**Durée** : 5 jours

**Horaires** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Lieu** : Voir convention

**Participants** : 2 mini – 10 max, (en intra minimum 4 personnes)

**Dates** : A la convenance du client

### Présentation de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre aux membres du Comité Social et Économique ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leurs mandats, conformément la réglementation.

### Objectifs de fin de formation

- Être capable de définir les missions et les prérogatives des membres CSE en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations dans sa mission du SCE
- S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques
- S'approprier les méthodes d'analyse des accidents et des incidents par la méthode de l'arbre des causes
- S'approprier les méthodes et les outils pour l'efficacité de sa mission
- Être capable de mettre en œuvre et d'exploiter l'ensemble des moyens de la Commission.
- Être capable d'accomplir l'ensemble des missions affectées à la Commissions.

### Public visé et Prérequis

#### Public visé :

Membres du CSE de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail  
Dirigeants et service RH

#### Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

## Programme de formation

### ***.1 Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail***

Les conséquences d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle  
Les enjeux de la santé et sécurité au travail

### ***.2 Le contexte réglementaire***

La pyramide des textes  
Les sources de droits en santé et sécurité au travail  
La partie 4 du code du travail  
Les principes généraux de prévention

### ***.3 Obligations et responsabilités***

Les rôles et responsabilités de chacun  
Notions de faute intentionnelle et inexcusable  
Notions de responsabilité civile et pénale  
Notions d'obligation de sécurité de résultat

### ***.4 Les acteurs de la prévention***

Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif  
La prévention, définition et notions importantes  
Définition Accident de Travail, Maladie Professionnelle, Accident de Trajet...  
Notions de danger, dommage, risque  
Mécanisme d'accident  
Les valeurs du réseau prévention

### ***.5 Les rôles, moyens et le fonctionnement du C.S.E.***

Rôle du Comité et des Commissions  
Le fonctionnement du Comité et de la Commission  
Les moyens à disposition du Comité et de la Commission  
Les différents participants aux réunions périodiques

### ***.6 Les missions de la Commission***

L'inspection des locaux  
L'intervention lors de dangers graves et imminents  
L'animation d'enquêtes  
Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies  
Les missions d'études de documents  
Les missions de la Commission vis-à-vis des conditions de travail et de l'hygiène  
La promotion de la prévention

## ***.7 L'analyse des conditions de travail***

Introduction à l'analyse des conditions de travail  
Méthodes de repérage des déterminants du travail  
Techniques de pilotage d'entretiens et d'observations

## ***.8 L'évaluation des risques professionnels, et le Document Unique***

Les enjeux et le cadre réglementaire  
Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques  
L'analyse des risques (Unité de Travail, méthodologie...)  
L'élaboration de mesures de prévention

## ***.9 L'analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle***

Les différentes phases de l'analyse  
L'arbre des causes  
La méthode des 5 M  
La hiérarchisation des mesures de prévention

## ***.10 Les obligations en matière de formation sécurité***

Notions générales et champs d'application  
Les différentes formations en santé et sécurité au travail  
Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

## ***PRATIQUE***

### ***Applications en sous-groupes***

Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail  
Identifier le rôle, les missions et les moyens de la Commission  
Définir les acteurs internes et externes ainsi que leur rôle  
Lister les enjeux d'une démarche de prévention à partir de l'analyse d'un accident du travail  
Analyser des accidents à l'aide de la méthode de l'arbre des causes  
Réaliser, à partir d'une grille d'audit, une évaluation des risques, puis la retranscrire dans le Document Unique et proposer des mesures de prévention  
Préparer et animer une réunion du C.S.E. axée sur la Commission S.S.C.T.  
Rédiger un plan de prévention  
Analyser les déterminants de l'activité physique et les facteurs de Risques Psycho-Sociaux

## ***Travaux individuels***

Décrire le mécanisme et les conséquences d'un accident du travail à partir d'études de cas  
Argumenter, de manière concrète, les mesures de prévention existantes en tenant compte des principes généraux de prévention  
Quantifier les risques présents sur le lieu de travail  
Déterminer les situations répondant à la notion de danger grave et imminent

## ***Visite et inspection des locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)***

Identifier les informations liées aux paramètres de la situation de travail  
Repérer les risques présents  
Proposer des mesures de prévention en lien avec les principes généraux de la prévention

## **Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**

**Moyens pédagogiques :** L'ensemble de la formation alternera théorie et mise en application immédiate. Le formateur utilisera les documents et les outils internes de l'entreprise et proposera des axes d'amélioration. Cet élément permet de mettre en œuvre une formation très opérationnelle et facilite l'appropriation des savoirs pour le stagiaire.

**Moyens techniques :** Salle de formation équipée de tables et chaises, connexion internet et vidéo projecteur, paperboard.

## **Moyens d'encadrement**

Formateur CSE et spécialisé en Santé et Sécurité au Travail.

## **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Questionnaire de connaissance
- Évaluation sommative au cours des différents ateliers

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

# FORMATION à la Réalisation du DUERP



## Prérequis

Aucun



## Effectifs

Personne ayant en charge la gestion des risques



## Durée

2 Jours



## Tarifs

Sur devis

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation
- Contribuer à la transcription de cet inventaire dans le Document Unique (DUER)
- Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail

### MOYENS UTILISÉS

- Indicateurs de l'entreprise (AT - MP)
- DUERP (Si disponible)
- Interface Web et fichier Excel pour l'évaluation et la remise du DUERP

### Public

L'ensemble du personnel

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 heure tous les 12 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et L4121-3 du Code du travail

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation tout au long de la formation  
Contrôle des connaissances par QCM

### INTERVENANT

Formateur spécialisé en santé et sécurité au travail  
IPRP reconnu par la DREETS

# FORMATION à la Réalisation du DUERP



## Prérequis

Aucun



## Effectifs

Personne ayant en charge la gestion des risques



## Durée

2 Jours



## Tarifs

Sur devis

## CONTENU DE LA FORMATION

### PROGRAMME

- **Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation**
  - Rappel du cadre juridique et des principes généraux de prévention
  - Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale
  - S'approprier la réglementation en matière de risques professionnels : Intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail)
  - Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques et exploiter ces ressources d'information dans l'analyse des risques professionnels
- **L'analyse des risques professionnels dans le but de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles**
  - Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : Terminologie : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques, etc.
  - Savoir réaliser une analyse de risques professionnels
    - Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité
    - Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du personnel aux dangers
    - Mettre en forme l'analyse des risques : critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident, notion de risque initial, risque résiduel
- **Définir un plan d'action en matière de prévention dans le cadre de la consultation du CSE sur le Programme annuel de prévention et l'analyse du document unique**
  - Compléter le document unique
  - Identifier les points d'amélioration
  - Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives
  - Programme annuel de prévention des risques

## Référent Santé & Sécurité

### Modalités pédagogiques

**Durée** : 14 heures, 2 jours

**Horaires** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Lieu** : Voir convention

**Participants** : 1 mini – 8 max

**Dates** : Voir convention

**Niveau** : Initiation

### Présentation de la formation

Depuis le 1er juillet 2012, tout employeur, quelle que soit sa taille et son secteur d'activité, doit désigner un référent en matière de santé et sécurité au travail compétent ou formé spécifiquement.

Le référent sécurité a pour missions, de participer à la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques, diffuser les consignes de sécurité, informer les nouveaux employés sur les dangers auxquels ils peuvent être confrontés, s'assurer que les vérifications périodiques obligatoires du matériel et des équipements sont effectuées...

### Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Le Référent Santé, Sécurité & Prévention en Entreprise

### Public visé et Prérequis

Public visé :

Exploitants et dirigeants, responsables sécurité, futurs référents sécurité, délégués du personnel, autre...

Prérequis :

Avoir suivi la formation « Prévention des Risques Professionnels ».

### Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

#### Jour 1

Matin

**Répondre à la réglementation relative à l'obligation de Référent Sécurité en entreprise & connaître les enjeux de la prévention et la réglementation santé-sécurité au travail**

- Découvrir le cadre réglementaire
- Comprendre les enjeux de la prévention
- Analyser les documents de sécurité obligatoires

Après-midi

## **Savoir définir et mener un plan de mesures préventives et correctives adapté à son entreprise**

- Construire sa démarche de prévention
- Établir le document unique

### **Jour 2**

Matin

#### **Définir l'organisation Santé & Sécurité en entreprise**

- Définir l'organisation santé et sécurité au travail
- Analyser les accidents, incidents et maladies professionnelles

Après-midi

#### **Connaître les outils de l'évaluation des risques**

- Comprendre la surveillance médicale
- Établir les bilans annuels et autres outils

### **Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**

**Moyens pédagogiques :** La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation. Un support de cours sera remis à chaque apprenant. À la fin de la session, un questionnaire à choix multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

**Moyens techniques :** Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur. Les apprenants sont invités à venir avec leur propre ordinateur portable.

### **Moyens d'encadrement**

**Formateurs :**

- Formatrice/Caporal des sapeurs-pompiers volontaires, responsable légal d'un bureau d'études et conseils spécialisé en prévention des risques professionnels, réglementation de sécurité incendie et accessibilité aux personnes handicapées.
- Formateur/Responsable légal d'un bureau d'études et conseils spécialisé en prévention des risques professionnels, réglementation de sécurité incendie et accessibilité aux personnes handicapées.
- Formateur/Sergent-chef des sapeur-pompier spécialisé en incendie/prévention/H0B0/SSIAP/secourisme.
- Formateur spécialisé en SST/SSIAP/incendie/évacuation/prévention.
- Formateur/Sergent-chef des sapeurs-pompiers volontaires, spécialisé en SST/SSIAP/incendie/évacuation/prévention.

## **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

# LES ÉQUIPEMENTS de PROTECTION INDIVIDUELLE

## Utilisation et Stockage

### EPI



Attestation  
De Formation



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 160 € / Stagiaire  
Intra : 750 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître et identifier les risques
- Connaître et maîtriser les principes de sécurité associés à l'utilisation et à la gestion des EPI
- Repérer, identifier et interpréter le marquage des EPI
- Connaître et respecter les vérifications périodiques obligatoires des EPI
- Maîtriser les formations nécessaires à l'utilisation des EPI
- Introduction à l'utilisation des équipements de protection individuelle

#### PROGRAMME

##### Enseignement théorique :

Rappel du contexte réglementaire Les risques

Les EPI : présentation

Le certificat de conformité

Le marquage réglementaire

Le marquage normatif

Les principes de sécurité associés à l'utilisation, à la gestion des EPI

Choisir les moyens de prévention et de protection

Utiliser les équipements de protection individuelle

Les vérifications périodiques obligatoires des EPI

Les formations nécessaires à l'utilisation des EPI

##### Enseignement pratique :

Choix des moyens de prévention et de protection et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

#### Public

Toute personne, utilisateur ou gestionnaire d'équipements de protection individuelle (EPI).

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 36 mois

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, Article R. 4311-8, Article L6313-1 du Code du Travail

#### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Evaluation des stagiaires en contrôle continu.  
QCM en fin de formation

#### INTERVENANT

Formateur Spécialisé en santé et sécurité au travail

## PRÉVENTION DES TMS

### Modalités pédagogiques

**Durée** : 7 heures, 1 jour

**Horaires** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Lieu** : Voir convention

**Participants** : 1 mini – 8 max

**Dates** : Voir convention

**Niveau** : Initiation

### Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'acquérir les bases, pour vous prémunir des risques liés au TMS (Troubles Musculo-Squelétique).

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à sa propre sécurité et à celle des autres, par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort, ainsi que par la mise en œuvre des principes généraux de prévention

### Objectifs de fin de formation

- Être capable de maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Être capable d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise et à la prévention du risque dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable de mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, dans le cadre des manutentions manuelles et mécaniques.

### Public visé et Prérequis

#### Public visé :

Toute personne amenée à manipuler de charges, à utiliser des engins de manutention à effectuer des mouvements répétitifs ou à travailler en position statique.

#### Prérequis :

Maîtriser la langue française.

Le positionnement des stagiaires sera évalué lors d'un entretien ou via un questionnaire en ligne avec le responsable de la formation.

### Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

## **Jour 1**

### **Matin**

#### **Le fonctionnement du corps humain et ses limites**

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

#### **Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé**

- Les TMS des membres supérieurs
- Les atteintes au niveau du dos
- Les TMS des membres inférieurs

#### **Les facteurs de risques et de sollicitation**

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

#### **L'analyse des déterminants**

- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique

#### **Amélioration des conditions de travail et principes de prévention**

- Les principes généraux de prévention
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail
- Les aides techniques à la manutention

### **Après-midi**

#### **Les aides techniques à la manutention**

- Les Équipements de Protection Individuelle
- Les outils de préhension
- Les moyens mécanisés de manutention

#### **Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**

- Rappel de la portée et des limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes
- Le travail en position statique

### **Retour d'expérience et partage d'informations**

- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits.
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration.

### **Analyse de situations de travail**

- Observation de situations réelles de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Caractérisation des risques liés à l'activité physique et analyse des causes d'exposition.

### **Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs**

- Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-déposer de charges inertes.
- Mise en œuvre des bonnes pratiques lors de l'utilisation d'engins de manutention
- (palettiseur, chariot, élingue)
- Les différents exercices pratiques mis en place seront spécifiques aux métiers exercés par les participants.

### **Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**

**Moyens pédagogiques :** La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation. Un support de cours sera remis à chaque apprenant. À la fin de la session, un questionnaire à choix multiple permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

**Moyens techniques :** Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur. Les apprenants sont invités à venir avec leur propre ordinateur portable.

### **Moyens d'encadrement**

Formateur spécialisé en Santé & Sécurité au travail et formateur "RAP depuis plus de 10 ans.

### **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Secteur Sanitaire et Social

Acteur  
PRAP 2S



Formation  
Certifiante



Prérequis  
Aucun



Effectifs  
4 à 10 personnes



Durée  
21 heures



Tarifs  
Inter : 400 € / Stagiaire  
Intra : 1900 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes.  
Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques  
Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure  
Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels  
Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

#### Public

Personnel du secteur Sanitaire et Médico-Social

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, R4541-3-1 du Code du Travail  
Document de référence de l'INRS

#### ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Acteur PRAP 2S  
Attestation de fin de formation

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences PRAP 2S de l'INRS

#### INTERVENANT

Formateur PRAP 2S certifié INRS

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Secteur Sanitaire et Social

Acteur  
PRAP 2S



Formation  
Certifiante



Prérequis  
Aucun



Effectifs  
4 à 10 personnes



Durée  
21 heures



Tarifs  
Inter : 400 € / Stagiaire  
Intra : 1900 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### PROGRAMME

##### 1/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

##### 2/ Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

##### 3/ Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

##### 4/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les handicaps physiques dus au travail.
- Les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain.
- Les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée.
- L'utilisation des aides techniques préventives



**SANTEPREV**  
SANTÉ | FORMATION | PRÉVENTION

Référence : FAPRA2SMAC

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Secteur Sanitaire et Social

### Maintien et Actualisation des Compétences

Acteur  
PRAP 2S



Formation  
Certifiante



Prérequis  
Acteurs PRAP 2S



Effectifs  
4 à 10 personnes



Durée  
7 heures



Tarifs  
Inter : 160 € / Stagiaire  
Intra : 750 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes.  
Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques  
Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure  
Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels  
Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

### Public

Personnel du secteur Sanitaire et Médico-Social

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, R4541-3-1 du Code du Travail  
Document de référence de l'INRS

### ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Acteur PRAP 2S  
Attestation de fin de formation

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences PRAP 2S de l'INRS

### INTERVENANT

Formateur PRAP 2S certifié INRS





**SANTEPREV**  
SANTÉ | FORMATION | PRÉVENTION

Référence :  
FAPRA2SINI

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Secteur Sanitaire et Social

Acteur  
PRAP 2S

### PROGRAMME

#### 1/ Poursuivre sa participation à la démarche de prévention

- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
- Réactiver son potentiel d'action.
- Agir en collaboration avec les autres acteurs.

#### 2/ Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels

- Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Revoir les limites du corps humain.
- Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS.
- Partager ses repérages de situations de travail à risque.
- Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

#### 3/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Revoir les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain.
- Perfectionner les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée.
- Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives.



**SANTEPREV**  
SANTÉ | FORMATION | PRÉVENTION

Référence :  
FAPRAPIBCINI

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Industrie Bâtiment Commerce

Acteur  
PRAP IBC



Formation  
Certifiante



Prérequis  
Aucun



Effectifs  
4 à 10 personnes



Durée  
14 heures



Tarifs  
Inter : 300 € / Stagiaire  
Intra : 1400 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes.
- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.



#### Public

Tout Salarié du secteur

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, R4541-1 du Code du Travail  
Document de référence de l'INRS

#### ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Acteur PRAP IBC  
Attestation de fin de formation

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences PRAP IBC de l'INRS

#### INTERVENANT

Formateur PRAP IBC certifié INRS

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Industrie Bâtiment Commerce

Acteur  
PRAP IBC



Formation  
Certifiante



Prérequis  
Aucun



Effectifs  
4 à 10 personnes



Durée  
21 heures



Tarifs  
Inter : 400 € / Stagiaire  
Intra : 1900 € / Groupe

### PROGRAMME

#### 1/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur Industriel, Batiement et Commerce.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

#### 2/ Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

#### 3/ Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

#### 4/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les Équipements de Protection Individuelle
- Les outils de préhension
- Les moyens mécanisés de manutention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique
- Le travail en équipe



**SANTEPREV**  
SANTÉ | FORMATION | PRÉVENTION

Référence : FAPRAIBCMAC

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

**Industrie Bâtiment Commerce**  
**Maintien et Actualisation des Compétences**

**Acteur  
PRAP IBC**



Formation  
Certifiante



**Prérequis**  
Acteurs PRAP IBC



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 160 € / Stagiaire  
Intra : 750 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes.  
Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques  
Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure  
Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels  
Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.



### Public

Personne titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP-IBC

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, R4541-1 du Code du Travail  
Document de référence de l'INRS

### ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Acteur PRAP IBC  
Attestation de fin de formation

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences PRAP IBC de l'INRS

### INTERVENANT

Formateur PRAP IBC certifié INRS



**SANTEPREV**  
SANTÉ | FORMATION | PRÉVENTION

# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

**Industrie Bâtiment Commerce**  
**Maintien et Actualisation des Compétences**

**Acteur  
PRAP IBC**

## PROGRAMME

### **1/ Poursuivre sa participation à la démarche de prévention**

- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
- Réactiver son potentiel d'action.
- Agir en collaboration avec les autres acteurs.

### **2/ Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels**

- Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Revoir les limites du corps humain.
- Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS.
- Partager ses repérages de situations de travail à risque.
- Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

### **3/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles**

- Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Revoir les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain.
- Les déplacements manuels de charges inertes et les outils d'aide à la manutention.
- Participation à la maîtrise du risque
- Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives.

# GESTION ET PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE



Attestation individuelle  
de Compétence



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 240 € / Stagiaire

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux apprenants de sélectionner et d'exploiter les produits chimiques dans le respect des règles et bonnes pratiques de prévention du risque chimique.

- Être capable d'identifier les produits chimiques dangereux.
- Être capable d'exploiter les informations à disposition.
- Être capable d'appliquer les mesures de prévention et de protection.
- Être capable de réagir suite à un accident impliquant des produits dangereux.

### PROGRAMME

La réglementation en matière de risque chimique

- Les Agents Chimiques Dangereux
- Les produits Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques

Le règlement CLP

- La classification des produits chimiques
- Les 9 pictogrammes de danger

Les consignes de sécurité des produits

- La lecture d'une étiquette
- L'exploitation d'une Fiche de Données de Sécurité
- Les bonnes pratiques de stockage

Les Équipements de Protection Individuelle

- Les normes liés au risque chimique

La gestion des situations d'urgence

- Le secours à personne (brûlure, inhalation...)
- La protection de l'environnement (fuite, épandage...)
- Utilisation de la documentation spécifique au risque chimique (F.D.S., étiquette produit...)
- Analyse de situations de travail et définition des règles de prévention applicables

### PUBLIC

Salarié pouvant être en contact ou utilisant des produits chimiques

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous 3 ans

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4412-1 à R4412-57 du Code du Travail  
Articles R4412-59 à R4412-93 du Code du Travail

### ATTRIBUTION FINALE

Il sera délivré aux participants une attestation de formation.

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples

Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des différents ateliers

### INTERVENANT

Formateur en Santé et Sécurité au Travail

# AIPR Opérateur

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



Attestation individuelle  
de Compétence



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 140 € /  
Stagiaire  
Intra : 400 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Le contexte réglementaire et les différents acteurs, (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement
- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

#### PUBLIC

Personne exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 60 mois

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, L4121-2, Arrêté du 22 décembre 2015, code de l'environnement.

#### ATTRIBUTION FINALE

Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (En cas de réussite au QCM de MEDDE).

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

L'examen se déroule sur une tablette ou ordinateur sur la plateforme MEDDE, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux 30 questions.

#### INTERVENANT

Formateur certifié



# AIPR Encadrant

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



Attestation individuelle  
de Compétence



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 140 € /  
Stagiaire  
Intra : 400 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

#### PROGRAMME

- Le contexte réglementaire et les différents acteurs, (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement
- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérage es réseaux sur plan
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

#### PUBLIC

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 60 mois

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, L4121-2, Arrêté du 22 décembre 2015, code de l'environnement.

#### ATTRIBUTION FINALE

Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (En cas de réussite au QCM de MEDDE).

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

L'examen se déroule sur une tablette ou ordinateur sur la plateforme MEDDE, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux 30 questions.

#### INTERVENANT

Formateur certifié



# AIPR Concepteur

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



Attestation individuelle  
de Compétence



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 140 € /  
Stagiaire  
Intra : 400 € / Groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

#### PROGRAMME

##### PROCEDURES POUR LE RESPONSABLE DE PROJET AVANT CHANTIER

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge
- Clause dans les marchés et DCE
- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels
- Entraînement au QCM

##### PROCEDURE EXECUTANTS AVANT LES CHANTIERS

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du Guide technique
- Lectures des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée

##### PROCEDURES ET ACTIONS A REALISER EN COURS DE CHANTIER

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers

#### PUBLIC

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 60 mois

#### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, L4121-2, Arrêté du 22 décembre 2015, code de l'environnement.

#### ATTRIBUTION FINALE

Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (En cas de réussite au QCM de MEDDE).

#### CONDITIONS D'ÉVALUATION

L'examen se déroule sur une tablette ou ordinateur sur la plateforme MEDDE, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux 30 questions.

#### INTERVENANT

Formateur certifié



# FORMATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES - PERSONNEL NON ELECTRICIEN BO, H0 HOV



Avis  
d'habilitation



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures

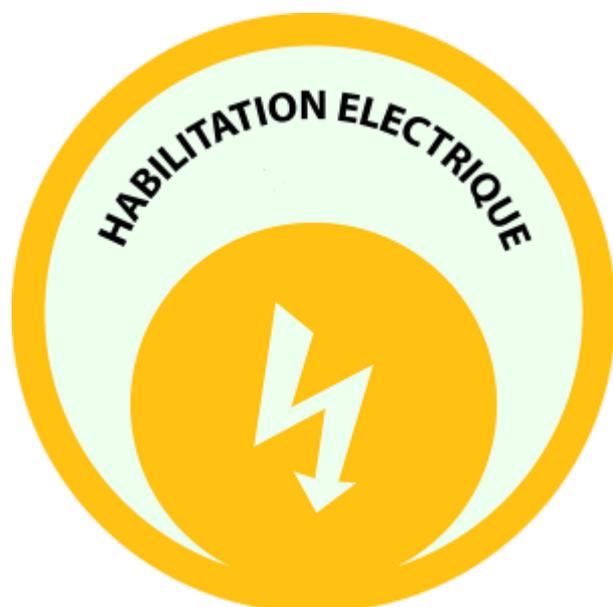


**Tarifs**  
Inter : 160 € / Stagiaire  
Intra : 650 € / Groupe

## CONTENU DE LA FORMATION

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable d'effectuer des opérations d'ordre non électrique en connaissant et appliquant les règles de sécurité



### Public

Personnels non électriciens travaillant à proximité d'installations électriques (personnel exécutant)

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 3 ans

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

NF C 18 -510  
Art R 4544-9 du code du travail  
Art R4544-10 du code du travail  
Décret n° 2010-1118 du 22/09/2010

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation  
Avis d'habilitation

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Théorique et pratique suivant NFC 18-510

### INTERVENANT

Formateur expert en électricité

# FORMATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES - PERSONNEL NON ELECTRICIEN BO, H0 HOV



Avis  
d'habilitation



**Prérequis**  
Aucun



**Effectifs**  
4 à 10 personnes



**Durée**  
7 heures



**Tarifs**  
Inter : 160 € / Stagiaire  
Intra : 650 € / Groupe

## PROGRAMME

### Les dangers du courant électrique

- Le phénomène accident et l'électricité,
- La résistance du corps humain,
- Les réactions physiologiques du corps humain,
- Influences externes,
- Importance et cause des incendies d'origine électrique.
- Mesures de protection contre les contacts directs et indirects

### Classement des installations & habilitation du personnel

- Analyse des prescriptions de sécurité NF C 18-510
- Titre d'habilitation,
- Niveau d'habilitation, Domaine de tension
- Zones d'environnement et leurs limites

### Conditions d'intervention suivant le niveau d'habilitation en classe BT - HT

- Travaux au voisinage des pièces nues sous tension,
- Travaux au voisinage immédiat.

### Notions élémentaires de secourisme et Procédure en cas d'accident ou d'incendie électrique

### Les protections - L'appareillage - Rôle et Fonctionnement

- Protections individuelles et outillage électroportatif
- Appareils d'ouverture et de fermeture,
- Sectionneurs,
- Interrupteurs,
- Contacteurs,
- Coupe circuits à fusibles,
- Relais magnétiques et thermiques,
- Les disjoncteurs,
- Le transformateur.

### Conception des différents circuits - Symboles élémentaires :

- mise à la terre des masses métalliques
- Travaux pratiques

